

Veillez trouver ci-joint les **dates importantes et la Procédure à suivre pour présenter un dossier d'aide sociale** pour la deuxième moitié de l'année :

1 – Les dossiers sont reçus au secrétariat général du Lundi au Vendredi, de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 du **17 Février au 13 Mars 2020** :

- Test D'admission : **21 Mars 2020**
- Entretiens : du **23 au 31 Mars 2020**
- Résultats concours 02 : **29 Avril 2020**

“ Dans la mesure des places disponible, une autre session peut être programmée au mois de Juillet 2020.”

2 – **Journées Portes Ouvertes 2020 du 26 au 29 Février 2020.**

3 – Procédure de demande d'aide sociale :

- Prendre rendez-vous avec l'assistante sociale.
- Se présenter personnellement pour exprimer sa demande et prendre connaissance des différentes modalités d'aide.
- Remplir le dossier et le rendre avec les documents requis.
- Obtenir une réponse concernant l'aide possible dans un délai maximal de deux semaines.
- **Entre le 15 octobre et le 31 juillet 2020.**

Le service social assure cinq fonctions principales :

Aide financière (prêts bancaires, bourses, échelonnement, orientation vers des associations).

- Bourse d'excellence.
- Bourse de mérite.
- Intervention sociale : suivi avec les étudiants et les parents
- Emploi-étudiants : le service social propose à ceux qui le souhaitent, d'effectuer des travaux auprès des différentes écoles et/ou départements administratifs de l'Alba. Ces emplois sont rémunérés selon un tarif horaire défini, et sont automatiquement déduits du montant de la scolarité de l'étudiant.

“ Tout étudiant pourra bénéficier de ces services dès sa première année à l'Alba, et jusqu'à la fin de sa scolarité. ”

MARIO HAJJAR